

Audience avec Monsieur Darmanin

Encore et toujours plus de suppressions d'emplois!

Le ministre de l'action et des comptes publics, Monsieur Darmanin, a reçu en bilatérale une délégation **FO Finances**, composée de Philippe Grasset (SG FO Finances), Hélène Fauvel (SG FO DGFIP) et Marie-Jeanne Catala (SG USD-FO).

Plusieurs sujets d'actualité ont été abordés, dont bien évidemment le prélèvement à la source, les suites de son discours du 11 juillet et les conséquences du Brexit.

En tout premier lieu, **FO Finances** a demandé confirmation des suppressions d'emplois, annoncées malheureusement depuis plusieurs mois et la répartition de celles-ci entre les directions.

Budget 2019 : Ça continue !

Sur les 4500 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'État, le ministère à lui seul en absorbera près de 45% :

- 2 130 à la DGFIP
- 67 à l'administration centrale
- La Douane aura 250 créations d'emplois budgétaires, mais si 350 seront créés en raison du Brexit, 100 seront supprimés dans le réseau comptable.

C'est donc un chiffre supérieur à 2018 que nous a confirmé le ministre, alors même que les services sont déjà « à l'os ».

Le budget de l'action sociale serait maintenu au même niveau qu'en 2018.

FO Finances n'accepte pas ces nouvelles suppressions d'emplois qui aggraveront une

situation déjà très tendue dans les services et qui détériorera les conditions de travail des agents.

Prélèvement à la source

C'est dans ce contexte que **FO Finances** a évoqué le malaise et parfois la colère des agents des Finances Publiques, face aux attermolements présidentiels sur la mise en œuvre du prélèvement à la source et leur expression publique ces dernières semaines.

Le Ministre s'est voulu rassurant, comme il l'est dans ses passages médiatiques, en indiquant qu'il n'avait pas connaissance d'un surplus d'usagers aux guichets de la DGFIP en cette période, tout en ne niant pas que le mois de janvier serait « compliqué » !

FO Finances partage les craintes sur ce premier mois de l'année 2019 (et pas seulement celui-là) mais n'a pas les mêmes remontées d'information sur la situation actuelle dans les services d'accueil de la DGFIP.

Face à une réforme de cette ampleur, le niveau des suppressions d'emplois, sauf à placer les services dans l'impossibilité de faire face aux demandes est incompréhensible et d'autant plus inacceptable !

Déconcentration de proximité

FO Finances a demandé au ministre de clarifier sa formule de « déconcentration de proximité », telle qu'il l'a énoncée dans son discours du 11 juillet.

Selon ses réponses, cette réforme devrait s'étaler jusqu'à la fin du quinquennat et ne se situe aujourd'hui que dans une phase de réflexion et rien ne se concrétiserait avant 2020.

Les implantations devraient être réexaminées en

fonction des « bassins de vie ».

Comme d'habitude, le ministre a imaginé son propos en prenant comme exemple sa région.

Il doit recevoir cette semaine les trois premiers préfets de région et les représentants des DDFiP qui devront lui présenter leurs premières suggestions de réimplantations.

Il a réitéré les propos tenus par le Directeur Général de la DGFiP aux représentants de cette direction, infirmant la disparition annoncée de directions départementales en indiquant au passage que la fusion des DD/RFiP du Nord et du Pas de Calais n'était pas à l'ordre du jour.

Douanes

FO Finances a bien acté les 350 créations d'emplois à la Douane mais les considère d'ores et déjà comme insuffisantes au regard des conséquences d'un Brexit « dur », comme il semble se profiler. En parallèle, la suppression de 100 emplois dans le réseau comptable douanier met ce dernier en péril à brève échéance.

Le ministre a confirmé qu'il n'avait pas une entière maîtrise du dossier « Brexit », dans les mains des négociateurs européens, mais pour lui la Douane est en situation de répondre à toutes les situations aussi bien dans les ports, aéroports qu'au tunnel sous la Manche, y compris pendant une période sans lien juridique entre les deux états.

Par ailleurs, les derniers arbitrages sur les suppressions des « petites taxes » ne sont pas actés, mais il a annoncé que le DAFN (Droit annuel de francisation des navires) ne serait pas supprimé l'an prochain.

Tripode de Nantes

Après la publication du rapport de l'IGAS, le ministre a renvoyé à un arbitrage au niveau du Premier Ministre, pour la reconnaissance du Tripode en site amianté.

Une nouvelle fois, les autorités se renvoient la responsabilité de la décision sur un dossier qui dure depuis des décennies ! Pour les victimes de l'amiante, c'est intolérable !

A quelques jours de la présentation du Projet de Loi de Finances 2019, cette bilatérale a permis au ministre de clarifier (sans surprise) les orientations gouvernementales pour Bercy.

Face aux enjeux majeurs auxquels sont confrontés les personnels dans la mise en œuvre de ces lourdes réformes, la politique mise en œuvre est, non seulement inacceptable, mais elle est véritablement suicidaire pour le service public rendu aux usagers.

C'est ce que les agents de Bercy exprimeront en participant massivement à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 9 octobre.

POUR DÉFENDRE MES DROITS

LE DÉCLIC



**FÉDÉRATION
DES FINANCES**